

DELIBERATION

Session ordinaire du 15 avril 2016

L'an deux mille seize, le 15 avril à 20h30 le Conseil Municipal de la commune de **Masquières**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Thierry BOUQUET**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2016

PRESENTS : MM. Thierry BOUQUET – Jean-Claude RIGAL – Willy BIEBER - Prosper BASSET – Jean-Philippe CAPDECOMME – André BOUYSSOU - Dimitry GRANDNER - Jacob SNOWBALL – Jean-Luc AVEQUIN - Mme Christine BOUYSSOU -

Absents : M. Patrick BEAUMIER.

Excusés :

Secrétaire : M. Willy BIEBER

Procuration de M. Patrick BEAUMIER donnée à M. André BOUYSSOU.

ORDRE DU JOUR :

1 – Vote du budget 2016,

2 – Voirie 2016,

3 – Vallon de la Vergnotte : demande de subventions pour gestion

7. 1 - FINANCES LOCALES / 043-2016 :

1 - Vote du Budget Primitif 2016 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence du Maire, vote le Budget Primitif 2016 :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
	Propositions nouvelles	118.723,00 €
	Virement en sect° investist	3.553,00 €
	Opéra° d'ordre	<u>3.200,00 €</u>
		125.476,00 €
RECETTES		
	Propositions nouvelles	101.905,00 €
	Excédent fonctionn° 2015	<u>23.571,00 €</u>
		125.476,00 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
	Propositions nouvelles	28.225,00 €
	Déficit investissement 2015	<u>42.787,00 €</u>
		71.012,00 €
RECETTES		
	Propositions nouvelles	24.672,00 €
	RAR 2015	12.580,00 €
	Virement de sect° fonctiont	3.553,00 €
	1068 excédent capitalisé	<u>30.207,00 €</u>
		71.012,00 €

1.3 – COMMANDE PUBLIQUE / 044-2016 :

2 – Voirie 2016 - devis et convention de mandat pour travaux chemin rural de "Camp d'Amoun":

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis, reçu en mairie, de FUMEL COMMUNAUTE pour les travaux de voirie du chemin rural de "Camp d'Amoun" très dégradé et à réaliser dans le même temps avec la commune de THEZAC

Ce devis n° 2016-12/V, présente des montants nets de 1.105,00 € et 1.671,00 € pour matériel et main d'œuvre – non assujettis à la TVA - et 2.590,00 € HT soit 3.108,00 € TTC pour la fourniture.

Le conseil à l'unanimité de ses membres présents :

- Accepte le devis présenté par FUMEL COMMUNAUTE pour la somme totale de 5.884,00 € TTC,
- Décide de porter la dépense à l'article 2151 en section d'investissement du budget 2016,
- Accepte la convention de mandat proposée par FUMEL COMMUNAUTE, annexée à la présente délibération,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

3 - Vallon de la Vergnotte :

Report au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare clos la séance ordinaire du 15 avril 2016 à 22h30
Ont signé au registre les jours, mois et an susdits :

Les membres présents

Thierry BOUQUET

Jean-Claude RIGAL

Willy BIEBER

Prosper BASSET

Jean-Philippe CAPDECOMME

André BOUYSSOU

Dimitry GRANDNER

Jacob SNOWBALL

Jean-Luc AVEQUIN

Mme Christine BOUYSSOU